

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars 2022, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Gonnery se sont réunis à 20h à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le 24 mars 2022 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. VIET Claude2. LE SAUCE Blandine3. ANGER Michel4. BIDAN Denis5. LE METAYER Catherine6. AUBIN Auguste7. RENOUARD Rachelle | <ol style="list-style-type: none">8. CALME Mickaël9. HUET Patrice10. PARCHEMIN Fanny11. CHEVALIER Nicolas12. RIGOUX Juline |
|--|--|

ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE :

SCHNAIDERMAN Carole

ÉTAIT ABSENT REPRESENTE

ROBIN Christophe représenté par
Mr ANGER Michel

Madame Fanny PARCHEMIN est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Présence de la secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

1) Vote des comptes administratifs 2021.....	2
2) Vote des budgets primitifs 2022	3
3) Vote des taux d'imposition 2022.....	3
4) Vote des subventions aux associations.....	3
5) Questions diverses.....	5
a) Démission d'une conseillère municipale.....	5
b) Demande de subvention REP de ROHAN	5
c) Pont : sécurité des ouvrages.....	5
d) Rue du Calvaire.....	6
e) Maison Loubeau.....	6
f) Programme « 5000 équipements sportifs de proximité ».....	6
g) Logement communal impasse Germaine Kerfanto	7
h) Scrutin du 10 avril et 24 avril 2022	7
i) Entretien des ronds-points giratoires.....	7
j) Projet de mise en valeur de l'étang de Saint-Gonnéry.....	7
k) Panneaux « agriculteurs de Bretagne »	7
l) Terrain Consorts Corniquel	8
m) Aménagement de plateau, Dos d'Anes aux abords du bourg.....	8

1) Vote des comptes administratifs 2021

Le Maire présente le résultat des réalisations 2021 pour le **budget principal**

Section Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	585 933,52 €	779 371,26 €
Excédent		193 437,74 €
Section Investissement		
	895 372,65 €	824 306,64 €
Déficit	71 066,01 €	

Le conseil municipal décide d'affecter les **193 437,34€** d'excédent de fonctionnement à la section d'investissement 2022.

Le Maire présente les résultats 2021 des deux lotissements :

Lotissement du Meniou		
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	24 720,77 €	11 448,96 €
Déficit annuel	13 271,91 €	
Investissement	47 084,93 €	0
Déficit annuel	47 084,93 €	
Lotissement Résidence les Pommiers		
Fonctionnement	70 595 €	95 708,27 €
Excédent annuel	25 113,27 €	
Investissement	45 646,81 €	0
Déficit annuel	45 646,81 €	

Il précise que les déficits prévisionnels de clôture des lotissements :

- ✚ du lotissement du Meniou est de 32 240€. Il reste un lot à vendre.
- ✚ du lotissement La Résidence des Pommiers serait de l'ordre de 34 000€. Les travaux de finition de voirie et éclairage seront réalisés en 2023. Il reste 7 lots à vendre.

Ils seront pris en charge par le budget général.

2) Vote des budgets primitifs 2022

Après présentation des deux sections et discussion sur les différents programmes d'investissement, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2022.

La section de **fonctionnement** s'équilibre à **761 000 €** et la section **d'investissement** à **1 711 876,74 €**. Un emprunt d'équilibre de 300 000€ est prévu compte tenu de l'inscription de la démolition et reconstruction de la maison Loubeau qui ne sera réalisé qu'en 2023 s'il est subventionné.

Le conseil municipal vote les budgets primitifs 2022 des deux lotissements.

3) Vote des taux d'imposition 2022

Après avoir voté le conseil municipal décide d'augmenter la taxe sur les propriétés bâties de 2% soit un taux de **32,52%** et de maintenir le taux de la taxe sur les propriétés non bâties soit taux de 49,86%.

Vote des subventions aux associations

ASSOCIATIONS COMMUNALES		
	2021	2022
St Gonnelly Animations	100 €	100 €
Association Sportive Foot	750 €	750 €
Asso.Anciens Combattants	50 €	50 €

L'association les Amis du Pot'âgés	0 €	0 €
FNACA	50 €	50 €
Société de Chasse	150 €	150 €
Club des Retraités "Loisirs et Amitiés"	0	150 €
Pêche et Loisirs	50 €	50 €
Flairs et Crocs	50 €	50 €
Palets	0 €	50 €
Club des Jeunes	0 €	0 €
Théâtre " Saynète Bien"	100 €	100 €
Les Dansous Gonneriens	60 €	60 €
Ideesport Karaté St Gonnéry	0 €	0 €
Tennis de Table	30 €	Dissoute
Réseau des Ecoles Publiques	0 €	500 €
Rigole d'Hilvern	50 €	50 €
Ass.Sauvegarde du Patrimoine	50 €	50 €
TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES	1 490 €	2 160 €

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Associations des Maires ruraux 56	100 €	100 €
Associations des Maires	329.74 €	334.78 €
Amicale Donneurs de Sang	35 €	35 €
G.V.A./Novagri	70 €	70 €
Banque Alimentaire	80 € adhésion	80 €
Accueil et Partage	50 €	50 €
Restos du Coeurs	100 €	100 €
ADMR	30 €	30 €
Semi-marathon	500 €	500 €
TOTAL ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	1 294,74 €	1 299,78 €

TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2 784,74 €	3 459,78 €
---------------------------------------	-------------------	-------------------

Validé à l'unanimité.

4) Questions diverses

a) Démission d'une conseillère municipale

Rozenn Morvan a présenté sa démission du conseil municipal (courrier du 8 mars 2022).

Monsieur Le Maire accepte cette démission et en informe Monsieur Le Préfet.

b) Demande de subvention REP de ROHAN

(École publique de Bréhan, Gueltas, Kerfourn, Rohan, St-Gonnéry, Réguiny, collège Yves Le Bec)

L'association demande une subvention de 500 € pour 2022.

Notons qu'en 2021, notre commune n'avait pas attribué de subvention compte-tenu de la crise sanitaire.

c) Pont : sécurité des ouvrages

La commune de St Maudan nous informe que le pont Trémauguin sur Saint Maudan, limitrophe avec notre commune, occasionne un risque pour la sécurité des usagers nécessitant une intervention rapide.



d) Rue du Calvaire

Création d'un ilot en résine pépite au carrefour de la rue du Calvaire afin de supprimer la rétention d'eau pluviale.



e) Maison Loubeau

L'Opération pourrait être subventionnée par le dispositif « bien vivre en Bretagne 2022 »

f) Programme « 5000 équipements sportifs de proximité »

Le programme pourrait permettre de subventionner à hauteur de 80% le projet de réalisation du pump track aux abords de l'étang. Nous attendons la réponse à notre demande de subvention en avril.

g) Logement communal impasse Germaine Kerfanto

Le logement est vacant.

Il a besoin d'un rafraîchissement murs et sols. Rénovation envisagée par les agents communaux.

D'ores et déjà, nous avons une demande de location.

h) Scrutin du 10 avril et 24 avril 2022

Vote de 8h à 19h

Consignes sanitaires reçues en date du 28 mars 2022

(Éviter les croisements. Entrée et sortie différente)

Dotation de gel et masques par l'état

Semaine 13, un mail sera transmis à l'équipe pour établir le planning des permanences.

i) Entretien des ronds-points giratoires

Le département du Morbihan propose de signer une convention pour l'entretien des deux giratoires situés à l'entrée et la sortie de ST GONNERY sur la route départemental 768Bis.

La durée de la convention : 30 ans.

Le conseil municipal valide la proposition.

j) Projet de mise en valeur de l'étang de Saint-Gonnéry

Présentation de la dernière proposition reçue du bureau d'étude.

k) Panneaux « agriculteurs de Bretagne »

Après discussion, la commande de panneaux « agriculteurs de Bretagne » n'a pas été retenue.



l) Terrain Consorts Corniquel

Le cabinet Nicolas a fait une proposition d'aménagement de lotissement avec logements sociaux sur le terrain Corniquel situé rue du verger. Le conseil municipal propose de répondre aux propriétaires que la commune est intéressée par le terrain mais pas avant 2 ou 3 ans.

m) Aménagement de plateau, Dos d'Anes aux abords du bourg

L'entreprise Eurovia va intervenir début avril.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h26.